

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE L'UFR DU 7 novembre 2006

Etaients présents ou représentés :

Al. BACHELOT, Ch. BACHOC, J. BENOIS-PINEAU, Ch. RETORE, G. CARBOU, R. COULANGEON, M-Ch. COUNILH, E. MATHERON, Ch. MENINI, A. PECHER, Ch. BON ST COME, Ch. DURAND, P. VIGNEAUX, A. BOURGEADE

Invités : MC BELLETTRE, C. FAURE, A. IOLLO, R. STRANDH

Membres absents ou excusés : CH BRUNEAU, A. HENAUT, MATIGNON, J. MISSELIS, C. METIVIER, B. MOREAU, M. BRAURE DE COLIGNON, M. ARTIGUES, Q. LIU, F. VANDERBECK

Ordre du jour :

- 1 Approbation du compte-rendu du conseil de l'UFR du 4 juillet 2006
- 2 Remplacement du directeur du département d'Informatique et du directeur du département d'Ingénierie Mathématique
- 3 Répartition du budget 2007
- 4 Équipe pédagogique de mention du master MIMSE
- 5 Questions diverses

1. Approbation du compte-rendu du Conseil du 4 juillet 2006

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2 - Remplacement du directeur du département d'Informatique et du directeur du département d'Ingénierie Mathématique

Deux postes de directeurs de département, Ingénierie Mathématique et Informatique, sont à pourvoir.

A. Braquelaire rappelle quelles sont les missions d'un directeur de département.

Robert STRANDH, est le candidat proposé par le département d'Informatique, Angelo IOLLO, est celui proposé par le département d'Ingénierie Mathématique.

Les candidats sont invités à présenter leur candidature avant de se retirer.

Angelo IOLLO et Robert STRANDH sont élus respectivement directeur du département d'Ingénierie Mathématique et directeur du département d'Informatique, à l'unanimité des votants (16 voix)

La nomination prend effet le 7 Novembre 2006.

3 – Répartition du Budget 2007 (voir annexe)

A. Braquelaire précise le contexte dans lequel ont été déterminés les dotations aux composantes, puis le budget prévisionnel de l'UFR.

Depuis plusieurs années, le budget des composantes était attribué en deux fois : 90% en début d'exercice, et les 10% restants dans le courant de l'année, sous condition d'avoir respecté le cadrage en heures complémentaires.

Afin d'aider à équilibrer le budget de l'université, les directeurs de composante ont accepté d'abandonner une partie (voire la totalité dans certains cas) de ces 10% en 2006, et dans tous les cas la totalité pour l'année 2007. Pour l'UFR Mathématiques et Informatique, cela s'est traduit par une attribution en 2006 de 5% sur les 10% restant.

Le budget prévisionnel 2007 de l'UFR a donc été préparé sur la base de 207 K€, soit le budget 2006 sans les 10%. Cette somme de 10% étant généralement affectée au projet région d'équipement pédagogique, c'est par conséquent principalement cette ligne qui supporte la diminution de la dotation. Il a donc été proposé, afin de répartir plus équitablement cette diminution, d'en ventiler une partie sur autres CR. C'est ce que traduit la proposition présentée au conseil, et qui a été acceptée auparavant par les différents responsables de CR.

La proposition de budget est adoptée à l'unanimité.

4. Équipe pédagogique de mention du master MIMSE

Ce point est reporté au prochain conseil dans le cadre de l'examen de l'offre de formation pour la prochaine habilitation.

5 - Questions diverses

- Contrat 2007-2010 : habilitation de l'offre de formation.

A. Braquelaire fait le point, sur l'état d'avancement du projet d'habilitation de l'offre de formation, en mathématiques et informatique pour le prochain contrat quadriennal.

G. Carbou propose de désigner au sein du conseil des rapporteurs chargés de relire les dossiers et de les présenter lors de l'examen de l'offre définitive.

M-Ch. Counilh, É. Matheron, se portent volontaires pour relire les projets de licence respectivement en mathématiques et en informatique.

A. Pêcher et G. Carbou font de même pour les projets de master.

Il est convenu de réunir à nouveau le conseil le 28 novembre 2006 pour procéder à l'examen de l'offre.

A. Braquelaire
Directeur d'UFR

M-Ch. Bellettre
Secrétaire de séance

**UFR Mathématiques et
Informatique**

BUDGET 2007

Unité Budgétaire : UFR Mathématiques et Informatique

CENTRES DE RESPONSABILITE	DOTATION UFR 2006	CRÉDITS OUVERTS 2006	PROPOSITION DOTATION INIT. 2007
1001 - DIRECTION DE L'UFR	19 000 €	64 682 €	17 500 €
1101 - LICENCE D'INFO	3 500 €	5 225 €	3 500 €
1102 - MIAGE	10 500 €	101 118 €	10 000 €
1103 - MASTER D'INFO	10 250 €	18 999 €	9 500 €
1202 - IREM	0 €	22 817 €	
1203 - ECOLE MATH - INFO	9 000 €	22 756 €	8 500 €
1301 - LICENCE MATH ET INGÉ MATH	3 000 €	5 145 €	3 000 €
1302 - MASTER MATH ET INGÉ MATH	8 250 €	14 312 €	8 000 €
1401 - CREMI	43 000 €	55 213 €	40 000 €
1403 - PROJET RÉGION	93 000 €	576 181 €	100 000 €
1501 - IMPRIMERIE	0 €	31 358,48 €	
1601 - DEPARTEMENT D'INFORMATIQUE	3 500 €	3 500 €	3 000 €
1701 - DEPARTEMENT DE MATHS PURES	2 000 €	5 667 €	2 000 €
1801 - DEPARTEMENT D'INGÉ MATH	2 000 €	3 000 €	2 000 €
TOTAL	207 000 €	929 973,48 €	207 000 €

La différence entre crédits ouverts et dotation provient de ressources propres (formation continue, taxe d'apprentissage, frais d'inscription, etc.) + reports 2005 + restitution des 5 %

Présenté au Conseil d'UFR
le 7 Novembre 2006